

## Bureau Syndical du 12 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 mars à 17 heures, le bureau du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 25 février 2021, s'est réuni dans l'espace Max Lejeune de l'immeuble Garopôle, sous la présidence de Patricia Poupert.

Etaient présents : Patricia POUPART, Jean-Pierre BOUDINELLE, Stéphane DECAYEUX, Pascal DEMARTHE, Mathieu DOYER, Stéphane HAUSSOULIER, Guy HAZARD, Claude HERTAULT, Christian LESENNE

Etaient en visioconférence : Éric BALEDENT, Yves BUTEL, Anne-Marie DORION, Jocelyne MARTIN, Emmanuel NOIRET, Thierry RUELLET

Madame la Présidente désigne Mathieu DOYER en qualité de secrétaire de séance.

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la séance du 5 février 2020 est approuvé

### 1/ Informations sur le partenariat déployé en 2021 avec la Ville d'Abbeville autour des mobilités actives

Présentation en séance par Marie LADONNE.

### 2/ Avenant à la Convention n°2 avec le CAUE80

- Vu les statuts du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées
- Vu la délibération du Comité Syndical en date du 11 décembre 2020 donnant délégation au Bureau pour approuver les conventions nécessaires à la mise en œuvre de ses actions.
- Considérant l'intérêt de nouer un partenariat pérenne avec la CAUE80
- Vu la convention signée le 29 mai 2019 entre Baie de Somme 3 Vallées et la CAUE80
- Vu le projet d'avenant indiquant le besoin de formaliser de proroger la durée de la convention initiale

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Le bureau décide à l'unanimité :

- d'adopter l'avenant à la convention d'accompagnement 2, annexé à la présente délibération
- d'autoriser Mme la Présidente à signer ledit avenant

### 3/ Convention de subvention 2021 pour le Festival de l'oiseau et de la nature

- Vu les statuts du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées
- Vu la délibération du Comité Syndical en date du 11 décembre 2020 donnant délégation au Bureau pour approuver les conventions nécessaires à la mise en œuvre de ses actions.
- Vu le projet de convention établi avec l'association du festival de l'oiseau
- Considérant que les objectifs du festival de l'oiseau et de la nature représentent un enjeu essentiel tant au regard de sa politique environnement qu'en terme de développement touristique et d'attractivité économique

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Le bureau décide à l'unanimité :

- D'adopter la convention proposée avec l'association du Festival de l'oiseau, telle qu'annexée à la présente délibération
- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021, chapitre 65 autres charges de gestion courante article 6574 subventions
- D'autoriser Madame la Présidente à signer ladite convention

### 4/ Présentation du projet de Budget pour 2021

Patricia POUPART présente les comptes administratifs et les résultats de l'exercice 2020 et expose le projet de budget pour l'exercice 2021, remis à chaque membre du Bureau.

Ce projet sera soumis aux votes du Comité Syndical du 26 mars 2021.

### 5/ Questions diverses

La séance est levée à 18h03.

Fait à Abbeville, le 15 mars 2021

  
La Présidente,  
Patricia POUPART

